

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**  
**DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE**

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2017

Date de la convocation : 19 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 23

L'An Deux Mil Dix Sept, le dix-neuf septembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

**Etaient présents :**

Isabelle ARNOULD, Nadine BATHELOT, Martine BAVARD, Rosaire COPPOLA, Marie-Claire FAIVRE, Anne-Laure FLETY, Carmen FRIQUET, Jean-Marie SIBILLE, Michel WEYERMANN

**Etaient excusés :**

Paul DAVAL, Dominique DIDIER, Christian DEVAUX, Bruno GAUCHON, Michèle GROSMARE, Bernadette MADIOT, Martine PEQUIGNOT, Fanny THIEBAUT, Sophie GROSJEAN, Jean-Paul MAUNY, Christiane OUDOT, Hervé PULICANI, François RICHARD, Michel TOURNIER.

**DELIBERATION 2017- 34 : Délibération portant sur la mise à disposition de pianos**

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité décide :

- D'autoriser la mise à disposition de 2 pianos sous couvert d'une convention
  - 1 piano droit à la Communauté de communes du Pays Riolais
  - 1 piano quart de queue à la commune de Port-sur-Saône
- D'autoriser la Présidente à signer la convention de partenariat et tout document relatif à ce dossier

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.